Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'OISE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Beauvais, le 25 juillet 2019

Ressource en eau, soyons économes

La situation continue de s'aggraver dans le département de l'Oise

La situation constatée des niveaux de nappes et des débits des cours d'eau au 25 juillet 2019 est marquée par le franchissement du seuil de crise pour le bassin de l'Aronde, du seuil d'alerte renforcée pour le bassin de la Divette-Verse et le franchissement du seuil de vigilance pour deux nouveaux bassins (Epte-Troësne-Viosne et Bresle).

État des lieux

Le bilan de la recharge hivernale des nappes d'eaux souterraines n'est pas satisfaisant. La recharge a débuté très tardivement à l'automne et n'a pas été suffisamment importante durant l'hiver. Ce bilan est à mettre en perspective avec les précipitations qui ont en moyenne été déficitaires depuis l'été 2018. Ainsi, les eaux souterraines de la plupart des bassins sécheresse du département ont franchi à la baisse le seuil de vigilance depuis avril 2019.

Le suivi des stations hydrométriques de la première quinzaine du mois de juillet, complété par le suivi des débits sur l'Aronde en temps réel sur Vigicrues a permis d'identifier une situation de crise sur le bassin de l'Aronde, une situation d'alerte renforcée sur le bassin de la Divette-Verse. Sur les 32 cours d'eau observés dans le cadre du réseau ONDE du département de l'Oise, deux tronçons de cours d'eau disposent d'un écoulement non visible au niveau du point d'observation du réseau ONDE et douze tronçons sont à présent en assec.

Ainsi, le 25 juillet 2019, la situation des bassins pour le département de l'Oise s'établit de la manière suivante :

- **Situation de vigilance** pour les bassins l'Automne-Sainte-Marie, la Brèche, le Matz, la Nonette-Thève, l'Ourcq, la Bresle, l'Epte-Troësne-Viosne,
- **Situation d'alerte** pour le bassin de l'Avre-Haute-Somme-Noye-3 Doms,
- **Situation d'alerte renforcée** pour le bassin de la Divette-Verse,
- **Situation de crise** pour le bassin de l'Aronde.

Les usagers concernés doivent respecter les restrictions d'usage de l'eau.

Il est demandé à tous les acteurs, usagers, industriels et agriculteurs, de tout faire pour réduire le maximum possible leur consommation d'eau et supprimer tout gaspillage.

Contact presse : 03.44.06.11.24
Retrouvez-nous sur facebook : préfet de l'Oise
et twitter : @prefet60